

## ORIGINE DE PROPRIETE

Les biens et droits immobiliers objets des présentes appartenaient à Monsieur Gilbert DASQUE, en vertu des faits et actes suivants :

### **I - Originellement,**

Monsieur Gilbert Jean Marie Elie Amour DASQUE et Madame Emma Sylvannie ABADIE ont acquis, pour le compte de la communauté existant entre eux, un terrain sis à VIC-EN-BIGORRE (655500), Rue du Château d'Eau, de :

Monsieur Joseph SECOND et Madame Victorine LAPORTE, son épouse, demeurant à ensemble à VIC-EN-BIGORRE,

Aux termes d'un acte reçu par Maître Roger, GUEIT-DESSUS, Notaire à MONTANER, le 11 Mars 1960,

Une copie authentique de cet acte a été publiée au service de la publicité foncière de TARBES 1ER, le 26 Mars 1960, volume 2940, numéro 14,

Observation étant ici faite que les époux DASQUE/ABADIE ont fait édifier une maison d'habitation sur ce terrain.

II - Madame Emma Sylvannie ABADIE, en son vivant sans profession, demeurant à VIC-BIGORRE, épouse de Monsieur Gilbert DASQUE, est décédée à VIC-EN-BIGORRE (65500) le 17 Octobre 1987, laissant pour recueillir sa succession :

- son époux survivant : Monsieur Gilbert Jean Marie Elie Amour DASQUE, chirurgien-dentiste demeurant à VIC-BIGORRE, rue du Château d'Eau,

Commun en biens meubles et acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, célébrée à la mairie de SOUES le 3 Août 1951, sans modification depuis.

Donataire de la plus forte quotité disponible entre époux, soit en pleine propriété, soit en usufruit, soit en pleine propriété et usufruit, aux termes d'un acte reçu par Maître Roger GUEIT-DESSUS, notaire à MONTANER, le 20 Novembre 1986.

Et usufruitier légal du quart des biens dépendant de sa succession, conformément à l'article 767 du Code Civil, lequel usufruit se confond avec le bénéfice de la donation précitée.

- et ses deux enfants, seuls présomptifs héritiers :

Madame Gilberte Jacqueline Marthe DASQUE, sans profession demeurant à

VIC-EN-BIGORRE (65500), avenue Joseph Fille n° 3, épouse de Monsieur Henri Pierre Marie PAGET

. et Monsieur Michel Paul Albert DASQUE, alors célibataire.

Ainsi que ces qualités héréditaires sont constatées dans un acte de notoriété dressé par Maître GUEIT-DESSUS, Notaire à MONTANER, les 7 et 15 Février 1989.

Et une attestation de propriété immobilière constatant la transmission par décès sur la tête des sus-nommés, établie par ledit Maître GUEIT-DESSUS le 3 Mai 1990, a été publiée:

- au service de la publicité foncière de TARBES 1ER le 14 Juin 1990, volume 1990P N° 2546

- et au service de la publicité foncière de TOULOUSE 1ER le 30 Juillet 1990, volume 90P N° 8945.

Observation étant ici faite qu'aux termes de cet acte contenant attestation de propriété immobilière, Monsieur Gilbert DASQUE a déclaré opter pour le quart en pleine propriété et les trois quarts en usufruit des biens dépendant de la succession de son épouse.

III - Aux termes d'un acte reçu par Maître Geneviève GUEIT-DESSUS MATTEI, notaire à MONTANER, le 31 octobre 1997, Monsieur Michel Paul Albert DASQUE, pharmacien, époux de Madame Monique Marie VIVENT, demeurant à PUJO (65500), Rue Levant, né à TARBES (65000), le 8 mars 1957 a cédé à,

Monsieur Gilbert Jean Marie Elie Amour DASQUE, son père, défunt susnommé,

Tous les droits mobiliers et immobiliers lui revenant dans la succession de Madame Emma DASQUE, sa mère, moyennant le paiement d'un prix de quatre cent mille francs (400 000,00 frs).

Une copie authentique de cet acte a été publiée au service de la publicité foncière de TARBES 1ER, le 2 Janvier 1998, volume 1998P, numéro 11.

IV - Aux termes d'un acte reçu par Maître Geneviève GUEIT-DESSUS MATTEI, notaire à MONTANER, le 7 avril 1999, Madame Gilberte Jacqueline Marthe DASQUE, sans profession, épouse divorcée de Monsieur Henri Pierre Marie PAGET, demeurant à VIC-EN-BIGORRE (65500), née à TARBES (65000), le 3 mai 1952, a cédé à :

Au profit de Monsieur Gilbert Jean Marie Elie Amour DASQUE, son père, défunt susnommé,

Tous les droits mobiliers et immobiliers lui revenant dans la succession de Madame Emma DASQUE, sa mère, moyennant le paiement d'un prix de trois cent quatre-vingt mille francs (380 000,00 frs).

Une copie authentique de cet acte a été publiée au service de la publicité foncière de TARBES 1ER, le 3 Juin 1999, volume 1999P, numéro 2531.